

ESS et création de valeur

Monographies

Sommaire

- p. 91 **Les Tic-tacs**, dynamiser la coopération entre trois centres sociaux grâce à une monnaie-temps
- p. 96 **J'aime mes bouteilles**, filière locale de revalorisation de bouteilles en verre
- p. 100 **Loger Autrement**, une solution d'habitat partagé et accompagné pour personnes porteuses d'un handicap psychique

N.B. : Les monographies des deux autres projets faisant l'objet d'une observation et d'une analyse dans le cadre de cette étude sont en cours d'analyse et seront prochainement publiées.

Il s'agit des projets :

- **La Conciergerie sénior**, initiée dans le cadre de l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée du 13^e arrondissement de Paris.
- **La Petite Ferme urbaine de Bellevue**, projet d'agriculture urbaine initié dans le cadre du projet de transition urbaine « Bellevue en Transition », au sein de la métropole nantaise.

Si vous souhaitez plus d'information sur ces deux projets, merci de contacter Alexei Tabet alexei.tabet@fonda.asso.fr

Les Tic-tacs

Dynamiser la coopération entre trois centres sociaux grâce à une monnaie-temps

Contexte

La coopération entre 3 centres sociaux

Implantées à Romans-sur-Isère, et confrontées à un environnement économique peu favorable, trois associations romaines agréées « centres sociaux » sont entrées dans une logique de coopération inter-associative. Après avoir identifié les besoins émergents avec les habitants, elles ont expérimenté des réponses innovantes, en s'appuyant notamment sur l'expertise et l'envie d'agir des habitants.

Le projet de chacune des trois Maisons inclut désormais une approche inter-quartiers, composée de thématiques communes, travaillées de manière transversale afin d'agir à l'échelle du bassin de vie et de rapprocher les habitants des différents quartiers : la mobilité, l'économie de partage, l'alimentation.

Vers un système d'échanges fondé sur une monnaie-temps

Chacune de ces thématiques a vu naître des projets communs: un passeport culture, une émission de radio citoyenne, une conserverie mobile et solidaire, ou encore un local d'économie de partage.. Dotés d'objectifs opérationnels, ces projets ont été construits au sein de groupes projets composés de professionnels et d'habitants des trois quartiers, et à partir d'idées émises par les habitants

L'enjeu est désormais de rendre accessible ces activités à l'ensemble des adhérents des trois associations. Pour ce faire, un système d'échange local est en construction. Ces échanges sont organisés autour d'une monnaie-temps, le Tic-Tac, initialement créée dans le cadre des activités de la Maison de Quartier Saint-Nicolas, et fédérant aujourd'hui l'ensemble des échanges développés par les projets communs aux trois associations. .

L'objectif de ce système d'échange est double : augmenter le pouvoir d'achat des adhérents des centres sociaux, de renforcer le lien social dans le territoire.

Description du projet

Le Tic-Tac, une monnaie-temps pour valoriser les contributions citoyennes

La conception d'une monnaie-temps par la Maison de Quartier Saint-Nicolas a répondu à la volonté de renforcer le réseau de solidarités locales permettant de lutter contre l'isolement dans un quartier classé prioritaire. Plutôt qu'une logique de prestation de services classiques, la Maison de Quartier s'est attachée à développer une logique de contribution fondée sur les compétences des habitants, et sur leur volonté d'agir pour leur quartier. Le Tic-tac a ainsi été conçu pour valoriser les savoir-faire locaux, et les ouvrir à des contreparties selon un système d'équivalence fondé sur une unité de temps.

Le principe est simple : l'adhésion à la Maison de Quartier Saint-Nicolas conduit automatiquement à l'ouverture d'un compte, doté d'un crédit de 300 Tic-tacs (5 heures de services) au départ, et 600 Tic-tacs (10 heures) en cas d'adhésion collective.

Une partie des activités bénévoles réalisées par des adhérents au profit d'autres adhérents donne lieu à une valorisation en Tic-tac :

- services aux autres adhérents : aide administrative, aide pour le bricolage à la maison, cours de langue, covoiturage, garde d'enfants, jardinage, informatique, soins du corps, soutien scolaire, etc.
- organisation d'un atelier éphémère
- transport dans le cadre d'une sortie collective "Evadobus" est rémunéré en Tic-Tacs par les passagers, en complément de leurs dépenses liées aux autres frais (calculées selon quotient familial et après déduction des aides et subventions versées en amont)
- la participation à la ressourcerie vestimentaire : tri des vêtements, récupération de la petite mercerie, permanences... le temps des volontaires qui récupèrent, trient et préparent les vêtements à la vente est rétribué en tic-tacs
- la participation aux productions de la Petite Coopérative
- la coordination d'un collectif d'habitants

Certaines formes de bénévolat ne donnent pas lieu à une valorisation en Tic-tac, comme l'aide ponctuelle sur une fête de quartier.

La régulation de l'outil

L'entrée d'une activité dans le système d'échanges organisé autour des Tic-tacs doit, au départ, être entérinée par un animateur de la Maison de Quartier.

Un catalogue des offres et des demandes est à disposition des adhérents, l'équipe jouant un rôle d'intermédiaire. Une fois l'échange opéré, un bon d'échange est signé par les deux parties. Ce dernier est ensuite enregistré par l'équipe au moyen d'un simple logiciel.

Si l'action bénévole est conduite à plusieurs, les Tic-Tac sont répartis entre les différentes personnes.

Les comptes des adhérents ne peuvent être négatifs et ils sont plafonnés à 3600 Tic-Tacs (équivalent 60 heures). Les comptes sont remis à zéro chaque année.

Dynamiser les projets communs

L'élargissement du système d'échanges fondé sur le Tic-Tac aux deux autres centres sociaux a été facilité par l'existence préalable d'un système d'adhésions communes. En effet, les montants des cotisations étant alignés, les adhérents d'une des associations peuvent ainsi bénéficier des services et actions des deux autres.

Plusieurs projets communs sont intégrés, pour partie, aux échanges en Tic-tac :

➤ la Conserverie Mobile et Solidaire

La Conserverie Mobile et solidaire est un projet visant à faire évoluer les habitudes de consommation alimentaire des habitants du territoire vers une alimentation plus saine, locale (circuits courts) et durable. A cette fin, un camion aménagé récupère des denrées alimentaires de producteurs à proximité immédiate. Le Camion est dotée d'un laboratoire de transformation et d'un espace-cuisine permettant la tenue d'ateliers d'initiation à la préparation de repas et la confection de conserves, dans les places de villages du territoire et dans la ville de Romans. Outre la transformation des produits, l'objectif est de sensibiliser les habitants sur la consommation de produits locaux, la qualité des produits, l'orientation des budgets alimentaires des familles, etc.

Les confitures et conserves réalisées dans le cadre des ateliers organisés par la Conserverie Mobile et Solidaire sont payables en tic-tacs.

➤ le Local d'économie de partage

Ce projet a pour finalité de construire un ensemble à vivre dans un lieu rassemblant deux jardins partagés, gérés par l'une des Maisons, et d'un local mis à disposition par un bailleur social, permettant d'expérimenter de nouvelles pratiques d'échanges de services : système d'échanges de services, ateliers d'échanges de savoir-faire (couture, informatique, multimédia, etc.) et de petites réparations, groupements d'achats coopératifs (de vélos, vélos à assistance électrique, de fournitures scolaires, de produits alimentaires, de petit outillage, etc.), prêt de matériels de première nécessité, ressourcerie vestimentaire, trocs (d'objets, de graines, de plants, de textiles, etc.), etc.

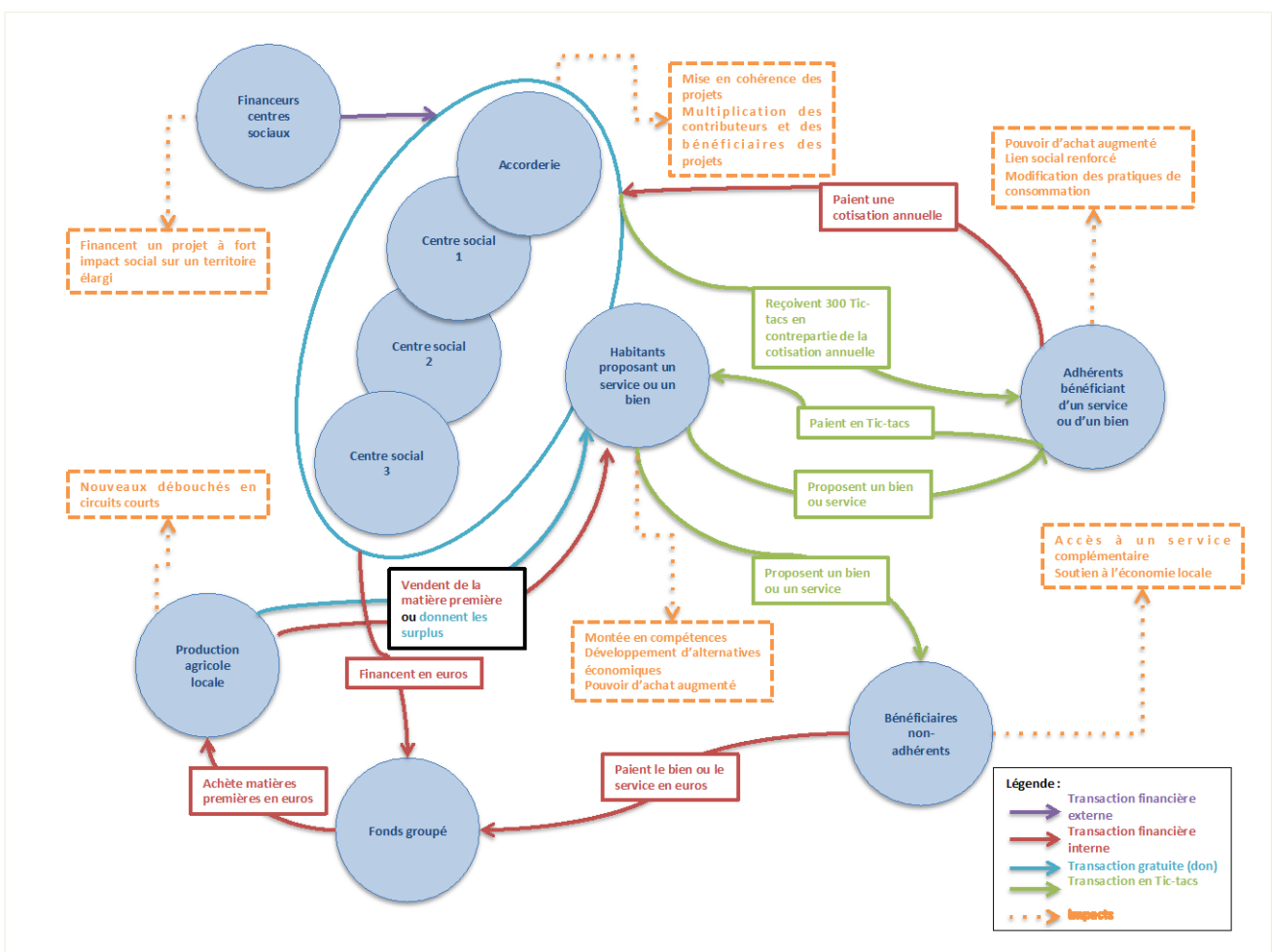
La gestion du local se fait de manière participative, associant salariés et bénévoles. A terme, l'échange se fera par le biais du tic-tac, la monnaie-temps en place dans une des maisons de quartier depuis 7 années. Des partenariats sont tissés avec d'autres organisations (la ressourcerie verte, la PMI, la bricothèque).

Renforcer l'intégration de l'Accorderie

Cette coopération a été rejointe par l'Accorderie de Romans en novembre 2017, renforçant les activités liées à une économie de partage. Fondée sur le principe d'échanges de services entre pairs, l'Accorderie joue le rôle d'intermédiaire entre l'offre et la demande de services strictement valorisés au temps passé : une heure de service reçu équivaut à une heure de service rendu, une banque d'échange de temps régulant les échanges.

L'élargissement au réseau d'échange organisé par l'Accorderie également fondé sur des unités de temps, implique une simple mise en commun des données concernant l'offre, la demande, et la consommation effective. Une problématique émerge toutefois de cet élargissement du système d'échange : celle de l'échange de biens matériels, intégrés par les Tic-Tacs mais pas par l'Accorderie.

Chaîne d'acteurs et de contributions



Valoriser les ressources humaines locales et dynamiser les échanges entre pairs

Le Tic-tac permet d'unifier un système d'échanges entre pairs valorisant des savoir-faire et des compétences locales.

Le contributeur obtient en contrepartie de son service, une forme de rémunération. Si cela engage une réflexion sur le statut du don et sur le maintien du bénévolat sans contrepartie formelle, cette contrepartie a pour effet de renforcer l'estime de soi de celui qui contribue. L'autre intérêt de cette contrepartie rémunérée est qu'elle crée une demande potentielle, qui dynamise le système d'échange entre pairs, répondant à des besoins mal couverts du territoire.

Ce système d'échange renforce également le pouvoir d'agir citoyen. Il permet enfin de viser des impacts environnementaux, en impulsant des réflexions sur des pratiques de consommation et de production plus durables.

L'étalon-temps, une limite à l'élargissement du système d'échanges

L'élargissement et la diversification de ce système d'échanges suppose, à terme, de dépasser le système d'équivalence fondé sur le temps. Les achats de matières premières, non valorisables en unité de temps, sont notamment problématiques.

Pour répondre à cette problématique, les associations envisagent de constituer un fonds commun, abondé sur fonds propres mais également par la vente de produits et de services à des non-adhérents. Ce fonds pourrait permettre de financer les investissements en matières premières.

Une autre piste explorée est la structuration du réseau d'échanges autour d'une monnaie locale complémentaire convertible en euros. Les habitants peuvent convertir leurs euros en monnaie locale leur permettant de payer des biens et des services offerts par divers prestataires locaux, pouvant ensuite reconvertir cette monnaie locale en euros. Cela supposerait que cette monnaie locale convertible intègre un système d'équivalence fondé sur le temps. Un rapprochement pourrait être envisagé avec le réseau SEL et sa monnaie « le clou », le réseau partageant de nombreux adhérents avec les Maisons de Quartier.

Une destruction de la valeur locale ?

La possible extension du système d'échange structuré autour d'une monnaie locale pose la question de sa complémentarité avec les autres chaînes de valeur du territoire. Ce système d'échange fait-il concurrence aux autres activités économiques ? Répond-il véritablement à des besoins non-satisfaits, ou détruit-il d'autres chaînes de valeur ?

La volonté d'étendre ce système d'échange peut également conduire à questionner l'optimalité de sa chaîne de valeur, notamment les impacts de sa chaîne logistique sur les ressources naturelles du territoire.

J'aime mes bouteilles

Une filière locale de revalorisation de bouteilles en verre

« J'aime mes bouteilles » est une filière locale de réemploi des bouteilles de vin du Jura. Initiée et développée par le PTCE Clus'Ter Jura, cette filière compte aujourd'hui quinze acteurs (issus du domaine viticole, de la distribution de boissons, etc.), et envisage sa structuration en SCIC.

Contexte

Le Clus'ter Jura, un PTCE pour l'économie circulaire

Le projet « J'aime mes bouteilles » a été conçu en 2015 au sein du pôle territorial de coopération économique (PTCE) Clus'Ter Jura. Porté par Juratri, entreprise d'insertion spécialisée dans le recyclage des déchets, créée en 1993 et devenue SCOP en 2006, le PTCE naît en 2011 d'un projet de revitalisation d'une friche industrielle de 30 000 mètres carrés au plein cœur de la zone d'activité de l'agglomération de Lons-le-Saunier.

Ce PTCE se conçoit comme un « cluster territorial », trans-sectoriel, réunissant acteurs économiques (lucratifs et ESS), experts du développement local, réseaux de partenaires et collectivités locales. Son objectif est de faire émerger de nouvelles filières économiques industrielles et de services, fondées sur des principes d'économie circulaire et permettant de répondre aux besoins sociaux du territoire.

Du recyclage au réemploi local

Le projet de filière de réemploi des bouteilles en verre est l'un des projets porté par le Clus'ter. Près de 10 millions de bouteilles de vin sont produites annuellement dans le Jura, dont 60% sont vendues localement. Il propose d'expérimenter une alternative aux démarches de recyclage des contenants en verre.

Les contenants en verre, en grande majorité des bouteilles, représentent la moitié du poids total des emballages ménagers. Leur recyclage s'effectue majoritairement dans le cadre d'une filière nationale : détruits localement, les contenants sont ensuite transportés sur de longues distances, pour être refondus à plus de 1000°C et pendant 24h en des produits identiques.

Sur le plan énergétique et environnemental, cette filière de recyclage du verre produit donc de nombreuses externalités négatives. Sur le plan économique, l'activité de collecte génère un reste à charge de 200.000 euros pour la collectivité de Lons-le-Saunier (la collecte de

verre coûte 500 000 euros par an, pour seulement 300 000 euros de revenus après valorisation de la matière collectée).

Si des dispositifs de réemploi existent sur le territoire, ils concernent seulement le circuits des cafés, hôtels et restaurants. Ils ne constituent pas une filière de réemploi incluant l'ensemble des consommateurs.

Description du projet

Le projet d'expérimentation de filière de réemploi des bouteilles de vin du Jura est initié en septembre 2015. L'idée est née d'une étude sur les différentes pistes de réduction des emballages ménagers en verre réalisée pour ECLA (« Espace Communautaire Lons-Agglomération »), la communauté d'agglomération de Lons-le-Saunier, dans le cadre de son programme « Zéro déchet, zéro gaspillage » dont l'objectif est de réduire la production de déchets et de les revaloriser.

La logistique au cœur de la filière

Le point de départ de la filière est le dépôt, par le consommateur, des bouteilles dans des points de collectes identifiés (Biocoop, hypermarchés, commerces de boissons, etc.). Des opérations-défis ont été organisées pour sensibiliser les consommateurs aux pratiques de collecte dans la durée. Outre les consommateurs particuliers, la récupération des bouteilles usagées est également effectuée durant des événements ponctuels (comme « La Percée des Vins Jaunes », réunissant plusieurs milliers de personnes) et auprès des déchetteries régionales.

Une fois récupérées, les bouteilles sont ensuite centralisées pour être triées puis stockées, avant d'être lavées et vendues. Ces fonctions logistiques sont assurées par des acteurs économiques réunis dans une structure créée ad hoc, l'association « J'aime mes bouteilles ». Elle réunit des professionnels aux compétences diverses et complémentaires. Ces derniers se répartissent les fonctions de ramassage des bouteilles auprès des points de collectes, ainsi que de tri et de stock de ces dernières.

Le lavage des bouteilles est assuré par les groupes Cheveau, dont le cœur de métier est la viticulture. Pour améliorer l'efficacité de cette étape de lavage, une démarche de recherche et développement a conduit à concevoir des étiquettes « solubles », se détachant entièrement au lavage. Une fois lavées et traitées, les bouteilles sont vendues aux vigneron-producteurs.

Un modèle économique et de gouvernance en structuration

Ce projet coopératif réunit producteurs de vin, fabricants d'étiquettes, laveurs de bouteilles et magasins engagés dans la collecte. Structurée en association sur cette période de maturation, l'organisation porteuse du projet a vocation à se transformer en SCIC.

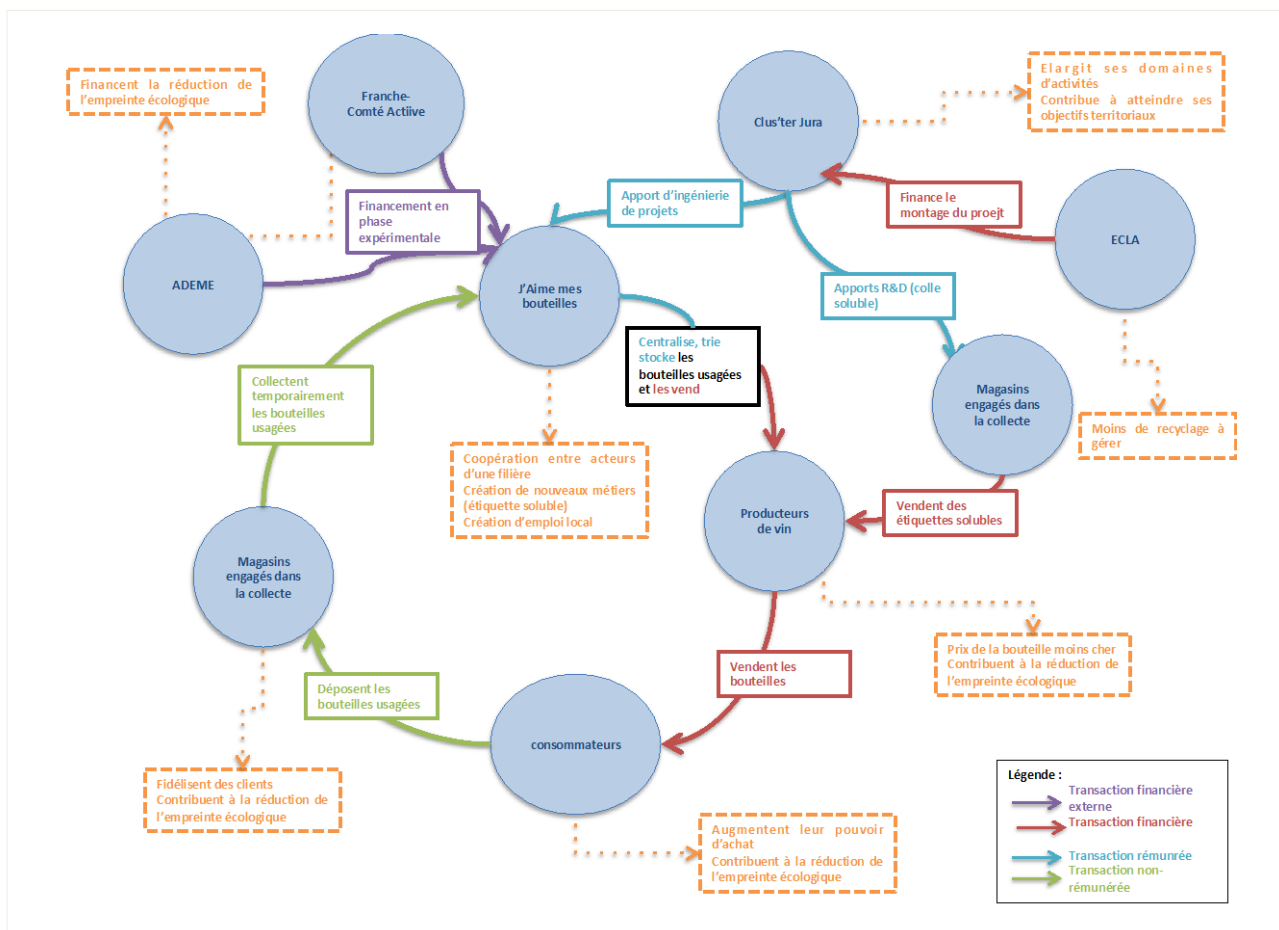
Sur le plan du modèle économique, ce projet a bénéficié de plusieurs dispositifs d'appui à l'émergence lors de la phase de maturation de son modèle économique et de gouvernance. Il a été lauréat de l'appel à projets régional « Économie circulaire » et de l'appel à candidatures national « Système de collecte des emballages ménagers de boissons pour réemploi ou réutilisation » de l'ADEME. Cela a donné lieu à un apport financier de 80 000 €, qui a permis à un chargé de mission du Clus'ter de prototyper la filière, et à une évaluation. Le projet a également bénéficié de l'octroi d'un Fonds de confiance, financement de 8 mois émis par Franche-Comté Active (en lien avec la Caisse des Dépôts) sous forme de subvention accompagnant la maturation du projet, ayant permis de couvrir le salaire de la porteuse de projet Aude Weiss, auparavant embauchée sur les fonds propres du Clus'ter.

Objectifs de développement

En juin 2017, les 25 points de collecte existants permettaient de récolter 4 000 bouteilles par mois. L'objectif est de resserrer le maillage du réseau de points de collectes afin de collecter 500 000 bouteilles par an dès 2018. L'objectif est d'avoir collecté un total d'un million de bouteilles à la fin de l'année 2018. Cela permettrait notamment de créer dix emplois locaux, d'économiser 300 tonnes de CO² et d'éviter 400 tonnes de déchets.

Au total, si sur les 10 millions de bouteilles vendues annuellement, 90% étaient réemployés et revendus à 0,20 centimes aux producteurs vignerons, ce réemploi générerait un chiffre d'affaire total de 1,8 millions d'euros.

Chaîne d'acteurs et de contributions



Quelle contrepartie pour le consommateur ?

La chaîne de valeur de la filière repose actuellement sur l'engagement citoyen des consommateurs. Ces derniers n'obtiennent pas encore de contrepartie à leur geste citoyen sur le plan de leur pouvoir d'achat.

Toutefois, une fois la filière structurée et ayant atteint une dimension plus importante, elle devrait générer des contreparties financières pour le consommateur : les vigneron-producteurs achetant les bouteilles réemployées à un prix de 40% à 80% inférieur à celui des bouteilles neuves, cette économie se pourrait se répercuter de 10 à 20% sur le prix final payé par le consommateur.

Vers un système de consigne avec caution financière ?

Un système de consigne avec caution financière pourrait être imaginé : au moment de l'achat de la bouteille par le consommateur, ce dernier dépose une caution qu'il récupère dès lors qu'il retourne la bouteille, une fois cette dernière consommée.

Cela permettrait :

- d'augmenter le taux de réemploi ;
- de renforcer les circuits commerciaux des commerces distributeurs et collecteurs de bouteilles usagées ;
- de financer certains investissements nécessaires à la pérennité de la filière, sur les cautions non-récupérées.

Un retour sur investissement pour l'acteur public local ?

La communauté d'agglomération, à l'impulsion du projet, s'en est retirée par la suite. Elle pourrait cependant avoir un rôle central à jouer dans la structuration de la chaîne de valeur du projet.

Elle pourrait financer l'investissement dans des appareils de lavage, permettant d'assurer l'indépendance des opérations. En effet, les laveuses actuellement utilisées appartiennent aux viticulteurs, qui se montrent réticents à les mettre en commun. Ce financement se justifierait par le retour sur investissement qu'il produirait en terme d'impacts social et écologique sur le commun territorial.

Elle pourrait également avoir un rôle clé à jouer dans la gouvernance du projet et un rôle d'arbitre quant aux enjeux de partage et de redistribution de la valeur entre les acteurs de la chaîne.

Loger autrement

Une solution d'habitat partagé et accompagné pour personnes porteuses d'un handicap psychique

Contexte

Ensemble Autrement, des services sur mesure d'aide à domicile pour les personnes en situation de handicap psychique

Créée en 1997, Ensemble Autrement est une association d'aide aux personnes en situation de handicap psychique et/ou malades, pour qui elle conçoit de nouveaux services d'accompagnement. Comptant à ce jour près de soixante professionnels salariés, Ensemble Autrement accompagne les personnes concernées dans un parcours de socialisation et de gain d'autonomie, en lien étroit avec les proches aidants et l'ensemble des partenaires médicaux et sociaux.

Elle accompagne les personnes dans leur environnement quotidien. Outre le service d'aide à domicile, Ensemble Autrement a conçu un service d'accompagnement vers la vie sociale (SAVS), suivi individualisé des personnes en situation de handicap psychique. L'objectif est de créer les conditions d'un parcours d'insertion des personnes en situation de handicap psychique, en créant un réseau relationnel et des activités de socialisation. Cet accompagnement a pour objectif de favoriser l'accès au logement indépendant, par un suivi adapté, impliquant une éducatrice spécialisée et deux aides médico-psychologiques. Une animatrice socio-culturelle intervient plus ponctuellement.

L'association a également noué un partenariat avec le bailleur social Vilogia autour d'un service d'accompagnement social de locataires en situation de handicap psychique, et souffrant d'isolement.

Enfin, l'association propose un ensemble de prestations à domicile (Prestadomia), portant sur les tâches ménagères courantes, le jardinage, ou encore le petit bricolage.

Entre institution et vie à domicile, une troisième voie ?

En 2015, l'association initie le projet **Loger Autrement**. Partant du double constat de l'aspiration des personnes en souffrance psychique à vivre dans un environnement familial et non-institutionnel, et de l'absence de solutions de logements adéquates, Ensemble Autrement conçoit un nouveau modèle d'habitat partagé, adapté et accompagné.

Le premier lieu Loger Autrement a ouvert en 2015, à Croix. Deux autres ont suivi en 2016 et 2017, et trois autres projets sont en cours.

Description

Un projet d'habitation partagée et accompagnée

Le projet Loger Autrement propose une solution d'habitation partagée et accompagnée. Il s'adresse à des personnes souffrant d'un handicap psychique, adultes de 20 à 60 ans, quittant un foyer d'hébergement, un hôpital, une résidence service pour vivre en logement autonome

Les personnes qui intègrent le projet sont préalablement sélectionnées par des professionnels du secteur médico-social. Ils s'inscrivent dans une démarche pérenne : soit comme une étape d'adaptation au sortir d'institutions spécialisées, soit pour s'installer durablement, mais il ne peut s'agir d'une solution d'hébergement temporaire.

Un accompagnement au quotidien

Les habitants sont accompagnés dans l'ensemble des temps quotidiens. Cet accompagnement n'est pas strictement médical ou social. Il est réalisé par une équipe de professionnels du service à domicile et d'experts du handicap psychique, pendant environ 6h par jour, tous les jours de l'année. Le rôle de l'équipe d'accompagnement est de stimuler aux actes de la vie quotidienne, et d'aider au respect de l'hygiène et des soins.

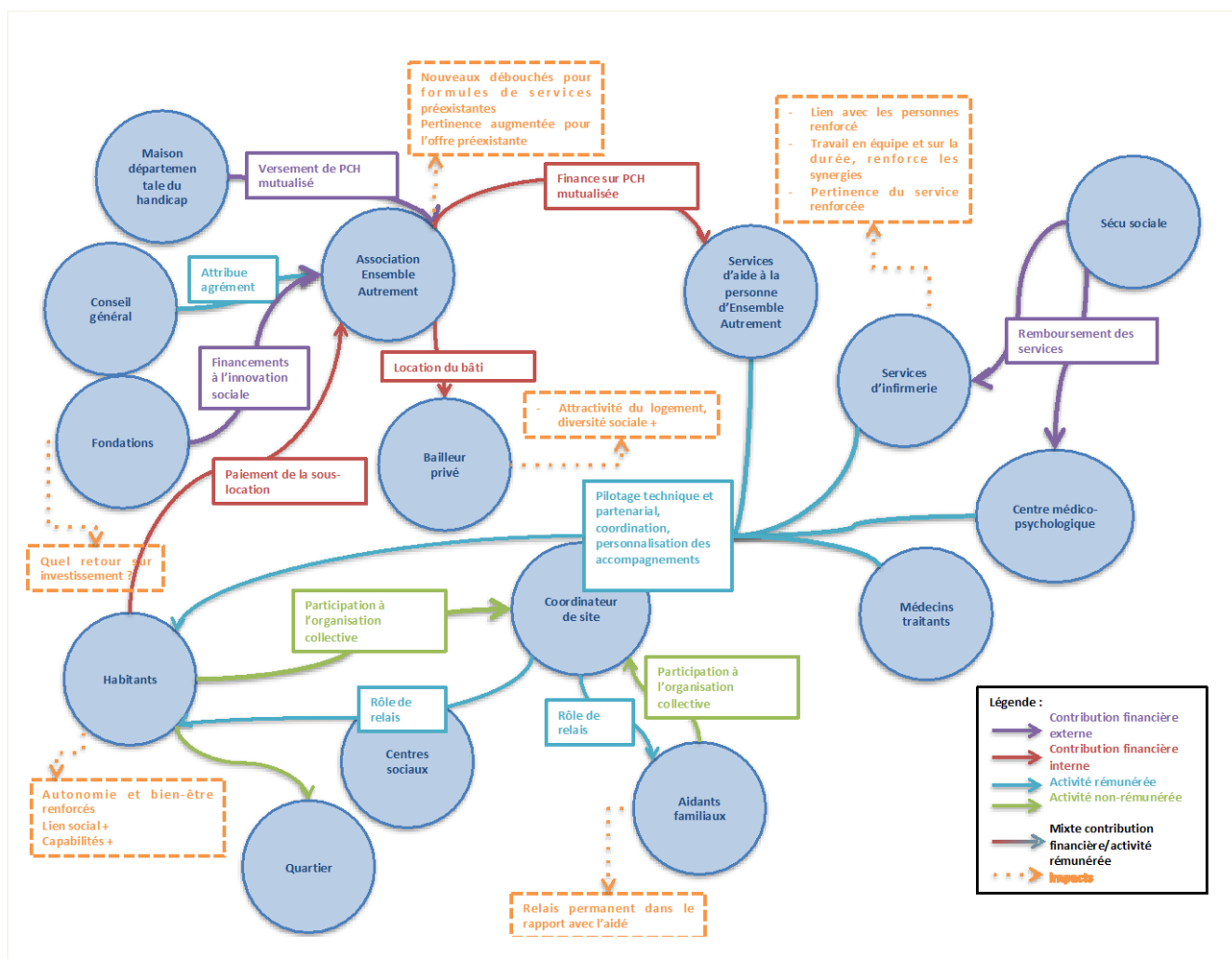
Une personne salariée s'occupe de la coordination et de l'animation du lieu de vie. Dotée d'une expertise d'intervention sur le champ du handicap psychique, elle suit le collectif d'habitants, se charge du pilotage technique et partenarial du dispositif et contribue à la personnalisation des accompagnements. Elle coordonne les divers services, notamment l'accompagnement à la vie sociale et les prestations de petit bricolage-dépannage-entretien que propose par ailleurs Ensemble Autrement.

Chaque logement rassemble 5 à 8 habitants. Chaque habitant dispose d'une chambre et d'une salle de bain personnelles, les autres espaces étant partagés et ouverts à la vie collective. Les habitants sont partie-prenantes de l'organisation collective.

Chaîne d'acteurs et de contributions

Une chaîne de valeur de l'accompagnement optimisée

Le coordinateur de site joue un rôle-clé dans la chaîne de valeur du projet. Il coordonne les différentes interventions et les ajuste aux temporalités quotidiennes des habitants. Il renforce la pertinence du service rendu aux habitants.



L'optimisation de la chaîne d'accompagnement repose également sur le caractère partagé du lieu de vie, et les possibilités de mutualisation que cela permet. Les habitants bénéficient ainsi d'un suivi journalier, là où cela est souvent trop coûteux en logement individuel.

En outre, le projet bénéficie d'une mutualisation des aides sociales dont bénéficient les habitants (PCH), directement versée par la Maison départementale du handicap (MDPH) à l'association Ensemble Autrement qui finance ainsi ses services d'aide à domicile. Cette mutualisation bénéficie aux habitants (coûts réduits), mais également à la MDPH qui réduit ses frais de gestion.

Des partenariats avec des financeurs publics ou privés favorisent la conduite de démarches innovantes. D'autres sources de financement pourraient provenir d'acteurs bénéficiant d'impacts positifs générés par le projet (par exemple, une baisse des hospitalisations profiterait à la Sécurité sociale).

Un modèle d'habitat favorisant l'autonomie des habitants et ouvert sur son quartier.

Le projet s'appuie sur des dispositifs de droit commun. Doté d'un agrément « intermédiation locative et gestion locative sociale », l'association loue le bâti à un bailleur privé, et organise la sous-location et le fonctionnement des lieux.

Les loyers et charges locatives sont payées par les habitants sur leurs ressources propres. Ces derniers doivent pouvoir conserver un reste à vivre de 50% de ces ressources suite au paiement de leur loyer.

Les frais de vie en colocation (alimentation, animation, coordination) sont payés par les habitants sur leurs ressources propres, et selon des besoins et des envies identifiés collectivement.

Il s'agit d'un lieu ouvert sur son quartier et son environnement proche. L'animatrice a établi un premier lien avec le voisinage. Les habitants du lieu de vie Loger Autrement organisent régulièrement des moments conviviaux le jour de la fête des voisins. L'animatrice joue également un rôle de relais avec les centres sociaux, permettant aux habitants d'intégrer les activités proposées par ces derniers.

Des partenariats pourraient être noués avec des bailleurs sociaux. Le projet pourrait permettre de réhabiliter certains logements, cette revalorisation bénéficiant au bailleur concerné (mixité sociale, lien social, etc.) et pouvant entraîner une négociation sur la contrepartie qu'elle entraîne (répercussion sur le prix du loyer, mise à disposition de locaux, d'espaces de vie collective, etc.).

Une relation forte avec les proches-aidants

Selon les habitants, leur parcours et leur arrière-plan familial, leurs proches-aidants peuvent jouer un rôle important dans le quotidien du lieu de vie. Ils bénéficient en retour d'une autonomie et d'un pouvoir d'agir augmentés. Le coordinateur de site joue ici un rôle de relais avec les proches-aidants.

ESS et création de valeur

Une étude de la Fonda, de l'Avise et du Labo de l'ESS,
réalisée en 2016-2018

Ce rapport d'étude intermédiaire n°2 « Vers une nouvelle approche de l'impact social » a été réalisé par la Fonda, sous la direction d'Alexei Tabet, Yannick Blanc et Charlotte Debray.

Alexei Tabet

Chef de projet

alexi.tabet@fonda.asso.fr

Yannick Blanc

Vice-président de la Fonda

yannick.blanc@fonda.asso.fr

Charlotte Debray

Déléguée générale de la Fonda

charlotte.debray@fonda.asso.fr

La Fonda

53, boulevard de Charonne

75011 Paris

Tél. 01 45 49 06 58

www.fonda.asso.fr

Partenaires financiers souscripteurs de l'étude :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020